

## Documents pontificaux

### Motu proprio relatif à l'église Saint-Joachim.

LÉON XIII, PAPE

*Ad perpetuam rei memoriam. Motu proprio.*

La piété filiale de certains fidèles leur a inspiré naguère l'idée d'élever dans la Ville Eternelle et pour ainsi dire sous Nos yeux une église dédiée à saint-Joachim, Notre patron céleste. Cet édifice devait rappeler à la postérité le cinquantenaire de Notre ordination sacerdotale et aussi Notre épiscopat. Nous approuvâmes donc volontiers le projet en question, car il Nous semblait bon que le souvenir des bienfaits de Dieu à Notre égard fût consacré par un monument durable.

Les catholiques prêtèrent à cette entreprise un concours si empressé et si généreux que de toutes parts et sans aucun délai ils apportèrent de grandes sommes d'argent. Ce témoignage éclatant d'affection et de piété filiale Nous réjouit d'autant plus que Nous savions que l'église serait élevée dans un quartier de Rome où la population est dense et les secours spirituels trop rares.

On mit donc la main à l'œuvre, et celle-ci fut commencée avec tant d'ardeur que l'on put concevoir l'espérance de la voir bientôt achevée. Mais comme tout le monde le sait, cette attente fut complètement déçue, et l'entreprise tomba en proie à la mauvaise administration et au désordre. Aussi, pour que les intentions des catholiques ne fussent pas frustrées, Nous confiâmes provisoirement la direction de l'œuvre à Notre Vénérable Frère Joseph-Marie Costantini, archevêque de Patras, et le soin de l'église au prêtre Hippolyte Onesti. Nous primes sur Nous l'achèvement de l'entreprise, et aussi les dettes dont elle était grevée.

Mais aujourd'hui, voulant lui donner des bases plus solides, Nous tournons les yeux vers les membres de la congrégation du très saint Rédempteur. Nous savons, en effet, le but que leur a fixé saint Alphonse, leur père et leur législateur : regarder comme leur devoir habituel et spécial de consacrer tout leur zèle à répandre parmi le peuple les mœurs chrétiennes et la piété.

Nous désignons donc ces religieux pour administrer la dite église Saint-Joachim, et pour y remplir selon l'usage toutes les fonctions religieuses. Mais Nous décidons et déclarons que l'église

Saint-Joachim elle-même et les œuvres qui en dépendent seront sous Notre juridiction propre et perpétuelle, et sous celle de Nos Successeurs dans le Pontificat.

Puisque cette église Saint-Joachim est le siège principal d'une confrérie instituée pour l'adoration perpétuelle du Très Saint Sacrement et pour la réparation par la prière des outrages faits à la Majesté divine, Nous confirmons par la présente lettre l'approbation que Nous avons donnée ailleurs à cette œuvre. Ainsi Nous ratifions ce que Nous avons déjà ordonné par une lettre en forme de Bref, publiée le 6 mars 1883, et qui ouvrait les trésors des saintes indulgences à tous ceux qui se faisaient inscrire dans la dite association.

Quant aux pouvoirs qui ont été conférés à Antoine Brugidou, prêtre du diocèse de Lyon, en ce qui concerne la même confrérie, par les Lettres apostoliques du 6 mars 1882, du 26 septembre 1890 et du 22 septembre 1893, Nous les lui retirons complètement, et nous les transférons à l'Institut Alphonsien. Nous Nous réservons le droit de choisir, parmi les religieux de cet institut, un homme à qui Nous confierons le soin de tout administrer conformément aux règles que, dans les lettres susdites, Nous Nous sommes proposé d'établir quand le moment opportun en sera venu. C'est ce que Nous établissons et ordonnons, nonobstant toute chose contraire.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le 20 juillet de l'an 1898, de Notre pontificat le vingt et unième.

LÉON XIII, PAPE.

---



---

## GERMINAISON

---

Une personne qui s'intéresse beaucoup au *Mouvement Catholique* veut bien nous communiquer le petit récit suivant où, par le simple rapprochement de trois dates différentes, avec 1 s constatations historiques qui s'y rattachent, elle fait voir la riche moisson produite par le dévouement d'un saint religieux et le sacrifice plus modeste d'une sainte religieuse :

Nous avons fait dernièrement une excursion dans la Nouvelle-Angleterre, et si les modestes notes que nous vous adressons peuvent tant soit peu intéresser les lecteurs du *Mouvement Catholique*, nous les leur dédions bien volontiers.

Nous nous sommes dirigés vers le Maine, où verdoient le pin et le sapin, qu'arrosent de nombreux cours d'eau, où de beaux sites s'offrent à l'envi au touriste et où les souvenirs historiques ne font pas défaut. Nous sommes sur les bords enchantés du Kennébec. Charlevoix en main, nous faisons un épisode de 1724. Le pays était alors habité par les Abénaquis.

Un jour, le Gouverneur de la Nouvelle-Angleterre leur fit

savoir que, d'après le traité d'Utrecht, (1713) le roi de France avait donné à la reine d'Angleterre l'Acadie ou Nouvelle-Ecosse en entier et toutes les terres adjacentes. Le chef répondit : " Le roi de France peut disposer de ce qui lui appartient ; mais pour moi, j'ai ma terre où Dieu m'a placé, et tant qu'il restera un enfant de ma nation, il combattra pour la conserver."

Cependant, on ne chanta la guerre qu'en 1722. Les Abénaquis pressèrent alors le R. Père Sébastien Rasle, leur zélé missionnaire, dont la tête avait été mise à prix par les Anglais, de se retirer pour quelque temps à Québec. Ce bon pasteur refusa, s'estimant heureux s'il était jugé digne de donner sa vie pour son troupeau.

### 23 Aout 1724.

Un parti de onze cents guerriers attaqua à l'improviste Narantsoak,—aujourd'hui Norridgewock—Le P. Rasle, averti par les clameurs du danger où se trouvaient ses néophytes, se présenta aux assaillants, dans l'espérance d'attirer sur lui seul toute leur attention. " A peine eût-il paru, que les Anglais jetèrent un grand cri, qui fut suivi d'une grêle de mousquetades, dont il tomba mort auprès d'une croix, qu'il avait plantée au milieu du village," ce qui plongea les Sauvages dans une grande consternation, et on les vit fuir de tous côtés dans les bois. L'ennemi, n'éprouvant aucune résistance, brûla les cabanes, profana les vases sacrés et mit tout à feu et à sang.

Tout à coup, comme saisis de terreur, les vainqueurs s'enfuirent précipitamment. Les Sauvages rentrent dans leur village et, sur des ruines fumantes, ils trouvent le corps de leur saint missionnaire. " Il était percé de mille coups, la chevelure enlevée, le crâne brisé à coups de hache, la bouche et les yeux remplis de boue, les os des jambes fracassés et tous les membres mutilés de cent manières différentes." Ses enfants spirituels pleurèrent ce Père dévoué et ils l'inhumèrent à l'endroit où, la veille, il avait célébré les saints mystères.

Le R. P. Rasle était âgé de 67 ans ; il en avait passé trente-sept à travailler au salut des âmes. Pieux, saint, énergique et savant, il avait fait beaucoup de conversions. Son dictionnaire abénaquis lui fut enlevé en 1722 ; plus tard, on le fit imprimer. Le manuscrit est conservé précieusement au collège de Harvard.

Le R. P. de la Chasse, supérieur de la Maison de Québec, ayant recommandé ce bon Père aux prières de M. l'abbé Belmont, prêtre de Saint Sulpice de Montréal, reçut pour réponse ces belles

paroles de St Augustin : " C'est faire injure à un martyr que de prier pour lui."

### 23 Aout 1833.

Cent ans et plus sont passés, et les enfants des bois sont en partie disparus, mais la religion catholique n'est pas vaincue. Le second évêque de Boston, Mgr Fenwick, accompagné de dix-huit Sauvages, descend la rivière Kennébec. Il vient bénir, à Norridgewock, un monument élevé à la mémoire vénérée du R. P. Sébastien Rasle. L'obélisque, de vingt pieds de hauteur, est surmontée d'une croix de fer de trois pieds qui brille à une grande distance : " Par ce signe, tu vaincras." La foule était grande en cette circonstance ; la messe fut dite en plein air, et Mgr Fenwick fit l'éloge du héros de 1724.

Ce digne évêque avait connu, lui aussi, les jours de l'épreuve. Vers 1828, il n'avait pour desservir son immense diocèse que trois prêtres : l'un, à Boston ; l'autre, à cent milles de distance, à Whitefield et à Mariscotta, Me. ; et le dernier, M. l'abbé V. H. Barber, à Claremont, N. H.

### 23 Aout 1898.

Le sang des martyrs a germé. Une église catholique, dédiée à Notre-Dame de Lourdes, s'élève à Skowhegan, tout près de Norridgewock. Le curé, M. l'abbé A. Lacroix, est du diocèse des Trois-Rivières. Dès sa jeunesse, il eut l'inspiration de consacrer sa vie aux missions. Mgr. Lafèche bénit et encouragea ce dessein, et le jeune lévite fut envoyé à Mgr. Taché, qui demandait un ecclésiastique à son ancien compagnon des missions du Nord-Ouest. Lorsque M. Lacroix revint au pays natal pour y recevoir la prêtrise, Mgr. de St. Boniface lui rendit ce témoignage : " séminariste à l'esprit vraiment sacerdotal."

C'était en 1887. Il lui eût été doux d'exercer le saint ministère dans les belles et riches paroisses qui bordent notre fleuve, même dans celles que la nature a jetées pêle-mêle dans les plis et les replis de la vallée du Saint-Maurice. Mais Mgr. Lafèches disait à sa famille sacerdotale : " Nos compatriotes sur une terre étrangère demandent des prêtres ; leur vénérable évêque, Mgr. de Portland, me prie d'envoyer des ouvriers dans sa vigne " et M. Lacroix partit.

Le diocèse de Portland, érigé en 1855, comprend tout l'Etat du Maine. Il compte aujourd'hui 51 paroisses, 88 prêtres et une population catholique de 80,000 habitants.

Au mois de juillet 1897, à l'occasion des fêtes du 200ème anniversaire de la fondation du couvent des Ursulines des Trois-

Rivières, il nous avait été donné de pénétrer dans le cloître. Sur une humble croix de bois, dans le cimetière du monastère, nous avions lu : " Ci-git Suzanne Barber de Saint Joseph, née à New-Haven, Conn, le 4 janvier 1813, a fait profession le 19 mars 1833, est décédée le 24 janvier 1837." Cette jeune personne appartenait à une famille privilégiée. Son père, le Révérend V. H. Barber, de ministre épiscopalien se fit prêtre et entra dans la compagnie de Jésus ; sa mère devint Visitandine, ainsi que la plus jeune de ses sœurs ; les quatre autres se firent Ursulines ; et leur frère, Samuel, entra dans la société de Jésus.

Sur cette tombe virginalle comme sur celle du martyr, l'esprit évangélique a germé. Nous apprenons que six religieuses Ursulines des Trois-Rivières quitteront, vers le 15 août, leur béni monastère pour aller fonder une maison de leur ordre à Skowhegan. Dieu se plaira, nous l'espérons, à bénir ce troisième rameau du grand arbre ursulin transplanté dans le Maine.

---



---

## La Rénovation



### Tolérance et Libéralisme

I

(Suite.)

#### LE VICE CAPITAL DU LIBÉRALISME.

" Nier cette souveraineté de Dieu et refuser de s'y soumettre, ce n'est pas la liberté, c'est abus de la liberté et révolte ; et c'est précisément d'une telle disposition d'âme que se constitue et que naît le vice capital du *Libéralisme*. On peut, du reste, en distinguer plusieurs espèces ; car il y a pour la volonté plus d'une forme et plus d'un degré dans le refus de l'obéissance due à Dieu ou à ceux qui participent à son autorité divine."

#### LA PIRE ESPÈCE DE LIBÉRALISME.

" S'insurger complètement contre l'empire suprême de Dieu et lui refuser absolument toute obéissance, soit dans la vie publique, soit dans la vie privée et domestique, c'est à la fois, sans nul doute, la dépravation la plus grande de la liberté et la pire espèce

de *Libéralisme*. C'est sur elle que doivent tomber sans restriction tous les blâmes que nous avons jusqu'ici formulés."

#### LIBÉRAUX RATIONALISTES.

" Immédiatement après, vient le système de ceux qui, tout en concédant qu'on doit dépendre de Dieu, Auteur et Maître de l'univers, puisque toute la nature est régie par sa Providence, osent répudier les règles de foi et de morale qui, dépassant l'ordre de la nature, nous viennent de l'autorité même de Dieu, ou prétendent, du moins, qu'il n'y a pas à en tenir compte, surtout dans les affaires publiques de l'Etat. Quelle est la gravité de leur erreur et combien peu ils sont d'accord avec eux-mêmes. Nous l'avons pareillement vu plus haut. C'est de cette doctrine que découle, comme de sa source et de son principe, cette pernicieuse erreur de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, quand, au contraire, il est manifeste que ces deux pouvoirs, quoique différents dans leur mission et leur dignité, doivent néanmoins s'entendre dans la concorde de leur action et l'échange de leurs bons offices."

#### LES RADICAUX.

" A cette erreur comme à un genre se rattache une double opinion. Plusieurs, en effet, veulent entre l'Eglise et l'Etat une séparation radicale et totale; ils estiment que, dans tout ce qui concerne le gouvernement de la société humaine, dans les institutions, les mœurs, les lois, les fonctions publiques, l'instruction de la jeunesse, on ne doit pas plus faire attention à l'Eglise que si elle n'existait pas; tout au plus laissent-ils aux membres individuels de la société la faculté de vaquer en particulier, si cela leur plaît, au devoir de la religion. Contre eux gardent toute leur force les arguments par lesquels nous avons réfuté l'opinion de la séparation de l'Eglise et de l'Etat; avec cette aggravation qu'il est complètement absurde que l'Eglise soit, en même temps, respectée du citoyen et méprisée par l'Etat."

#### LIBÉRAUX MODÉRÉS

" Les autres ne mettent pas en doute l'existence de l'Eglise, ce qui leur serait d'ailleurs impossible; mais ils lui enlèvent le caractère et les droits propres d'une société parfaite et veulent que son pouvoir, privé de toute autorité législative, judiciaire, coercitive, se borne à diriger par l'exhortation, la persuasion, ceux qui se soumettent à elle de leur plein gré et de leur propre vouloir. C'est ainsi que le caractère de cette divine société est, dans cette théorie, complètement dénaturé, que son autorité, son magistère, en un mot toute son action se trouve diminuée et restreinte, tandis que l'action et l'autorité du pouvoir civil est par eux exagérée jusqu'à vouloir que l'Eglise de Dieu, comme toute autre association libre, soit mise sous la dépendance et la domination de l'Etat. Pour les convaincre d'erreur, les apologistes ont employé de puissants arguments que nous n'avons pas négligés. Nous-mêmes, particulièrement dans notre encyclique *Immortale Dei*; et il en ressort que, par la volonté de Dieu, l'E-

glise possède toutes les qualités et tous les droits qui caractérisent une société légitime supérieure et de tous points parfaite."

### CATHOLIQUES LIBERAUX

"Beaucoup enfin n'approuvent pas cette séparation de l'Eglise et de l'Etat; mais ils estiment qu'il faut amener l'Eglise à céder aux circonstances, obtenir qu'elle se prête et s'accommode à ce que réclame la prudence du jour dans le gouvernement des sociétés. Opinion honnête si on l'entend d'une certaine manière équitable d'agir, qui soit conforme à la vérité et à la justice, à savoir: que l'Eglise, en vue d'un grand bien à espérer, se montre indulgente et concède aux circonstances de temps ce qu'elle peut concéder sans violer la sainteté de sa mission. Mais il en va tout autrement des pratiques et des doctrines que l'affaissement des mœurs et les erreurs courantes ont introduites contre le droit. Aucune époque ne peut se passer de religion, de vérité, de justice: grandes et saintes choses que Dieu a mises sous la garde de l'Eglise, à qui il serait dès lors étrange de demander la dissimulation à l'égard de ce qui est faux ou injuste, ou la connivence avec ce qui peut nuire à la religion."

### IL FAUT DISCERNER

De ces considérations, il résulte donc qu'il n'est aucunement permis de demander, de défendre ou d'accorder sans discernement la liberté de la pensée, de la presse, de l'enseignement, des religions, comme autant de droits que la nature a conférés à l'homme. Si vraiment la nature les avait conférés, on aurait le droit de se soustraire à la souveraineté de Dieu, et nulle loi ne pourrait modifier la liberté humaine. Il suit pareillement que ces diverses sortes de libertés peuvent, pour de justes causes, être tolérées, pourvu qu'un juste tempérament les empêche de dégénérer jusqu'à la licence et au désordre. Là, enfin, où les usages ont mis ces libertés en vigueur, les citoyens doivent s'en servir pour faire le bien et avoir à leur égard les sentiments qu'en a l'Eglise. Car une liberté ne doit être réputée légitime qu'en tant qu'elle accroît notre faculté pour le bien; hors de là, jamais."

### LIBERTÉ POUR L'ÉGLISE

"Quand on est sous le coup ou sous la menace d'une domination qui tient la société sous la pression d'une violence injuste, ou prive l'Eglise de la liberté légitime, il est permis de chercher une autre organisation politique, sous laquelle il soit possible d'agir avec liberté. Alors, en effet, ce que l'on revendique, ce n'est pas cette liberté sans mesure et sans règle, mais c'est un certain allègement en vue du salut de tous; et ce que l'on cherche uniquement, c'est d'arriver à ce que, là où toute licence est donnée au mal, le pouvoir de faire le bien ne soit pas entravé."

### DIVERSES FORMES DE GOUVERNEMENT

"En outre, préférer pour l'Etat une constitution tempérée par l'élément démocratique n'est pas en soi contre le devoir, à

condition toutefois qu'on respecte la doctrine catholique sur l'origine et l'exercice du pouvoir public. Des diverses formes du gouvernement, pourvu qu'elles soient en elles-mêmes aptes à procurer le bien des citoyens, l'Eglise n'en rejette aucune ; mais elle veut, et la nature s'accorde avec elle pour l'exiger, que leur institution ne viole le droit de personne et respecte particulièrement les droits de l'Eglise."

#### CONCOURS DES CATHOLIQUES AU GOUVERNEMENT

"C'est louable de prendre part à la gestion des affaires publiques, à moins qu'en certains lieux, pour des circonstances particulières de choses et de temps, ne soit imposée une conduite différente. L'Eglise même approuve que tous unissent leurs efforts pour le bien commun, et que chacun, selon son pouvoir, travaille à la défense, à la conservation et à l'accroissement de la chose publique."

#### DROIT DE GUERRE

"L'Eglise ne condamne pas non plus que l'on veuille affranchir son pays ou de l'étranger, ou d'un despote, pourvu que cela puisse se faire sans violer la justice. Enfin, elle ne reprend pas davantage ceux qui travaillent à donner aux communes l'avantage de vivre selon leurs propres lois, et aux citoyens toutes les facultés pour l'accroissement de leur bien-être. Pour toutes les libertés civiles exemptes d'excès, l'Eglise eut toujours la coutume d'être une très fidèle protectrice ; ce qu'attestent particulièrement les cités italiennes, qui trouvèrent la puissance, la gloire et la prospérité, sous le régime municipal, alors que l'influence salutaire de l'Eglise, sans rencontrer aucune opposition, pénétrait toutes les parties du corps social."

MARC-ANTOINE.

---

### LA PAIX, L'ARME LA PLUS TERRIBLE DES ANGLAIS

---

Sous ce titre, M. Marthin-Chagny nous consacre, à nous Canadiens-français catholiques, dans son dernier volume *La sémitique Albion*, un chapitre plein d'observations frappantes sur l'abaissement de l'influence religieuse en notre pays. Il constate, comme tous ceux qui voient clair, que les Canadiens-français deviennent anticléricaux, et il recherche les causes de ce phénomène. Nos lecteurs seront sans doute curieux de savoir ce qu'il en dit. Nous lui laissons la parole :

La meilleure arme de combat de l'Angleterre, c'est... la paix. Voyons, par exemple, les Celtes du pays de Galles, d'Irlande et d'Ecosse ; ils n'existent plus. Ils sont anglicisés. S'ils avaient voulu combattre, ils auraient promptement chassé les lâches Anglais et leur auraient fait la loi. Ils seraient maîtres de leur île. Mais leurs chefs ont cru à la cordiale entente. Ils sont anéantis.



De même les Allemands et les gens des autres pays qui émigrent aux Etats-Unis. Ils feraient la loi aux lâches Yaukees, s'ils voulaient combattre. Ils préféreraient la " cordiale entente " et sont absorbés progressivement.

De même les Canadiens-Français. Tant qu'ils ont été menaçants, les Anglais ont eu peur. Mais depuis de nombreuses années, Français et Anglais sont entrés au Canada dans la période de la " cordiale entente ", et le Canadien-Français s'anglifie à son insu.

La Franc-Maçonnerie fait son œuvre anglifiante. Quantité de sociétés secrètes anglo-américaines se forment, dans lesquelles entrent les Canadiens que la peur du diable ou du clergé, tout puissant au Canada jusqu'à ces derniers temps, éloigneraient de la F. M. Ces sociétés se rapprochent *progressivement* de la F. M., avec la prudence sournoise du serpent, auquel l'Anglais exècre, du reste, être comparé.

Il y a pis. Le protestantisme est un moyen d'anglification, c'est-à-dire de corruption, autrement efficace et énergique que la F. M. Il fait de la propagande au Canada, où il y a cinquante-trois églises canadiennes, françaises protestantes : 11 églises baptistes, 12 méthodistes, 27 presbytériennes et 3 épiscopales.—Qui l'eût cru ? Et tout cela dans la seule province de Québec, qui est relativement peu peuplée et qu'on considère comme le boulevard de la civilisation française et du catholicisme en Amérique.

C'est le parti anglais, déjà existant, qui se propage, se prépare, se fortifie dans l'ombre. Quand il sera organisé, on ne se contentera plus de vexer les Canadiens-Français dans leurs convictions religieuses et nationalistes au loin, dans le Manitoba. On leur fera la loi chez eux, dans la province de Québec. Le cléricanisme, c'est-à-dire le romanisme haï par l'Anglais, n'est pas en hausse. Les Canadiens sont aujourd'hui ce qu'étaient les Irlandais il y a cent, deux cents ans. Ils seront demain ce que sont les Irlandais aujourd'hui.

L'oiseau sur la branche chante gaiement et défie ses ennemis, il a confiance en la légèreté de son vol. Soudain, il aperçoit un reptile qui le regarde. Il reste insouciant, se croyant trop haut perché pour être en danger. Il regarde l'animal et y prend plaisir. Il sent bientôt une vague menace pour son existence. L'instinct de la conservation se réveille en lui ; il ne veut pas que son sang aille couler dans les veines de ce reptile. Il se débat un peu, puis tout d'un coup, pris d'un de ces vertiges qui annihilent la volonté, se précipite avec une sorte de volupté, d'ivresse, dans la gueule même de son adversaire.

L'histoire se répète, ont remarqué les historiens. La cause de ce fait, qu'ils ne se sont pas préoccupés d'expliquer, c'est probablement que, si le monde s'agite, il est mené par les occultes Sémites, dont les instincts sont uniformes, sont les mêmes dans tous les temps et chez tous les individus de la race.

On anglifiera progressivement les Canadiens. Ils se laisseront fasciner peu à peu par le reptile anglais d'Europe et par celui d'Amérique. Ils deviendront les Irlandais des Anglo-Canadiens ; ils seront la race exploitable et corvéable à merci. Ils s'a-

percevront alors, honte suprême ! que, comme les Irlandais, ils sont devenus trop lâches pour oser combattre la plus lâche des races, la race anglaise.

M. Laurier est venu nous vanter les "libertés anglaises". Nous connaissons cette guitare. On nous en a joué déjà en 1789 : le rhéteur Montalembert en a joué pareillement, ainsi que beaucoup d'autres.

Nous pourrions montrer à M. Wilfrid Laurier que dans son pays, que nous connaissons, on n'est pas aussi libre qu'il veut bien le dire. Mais cela nous entrainerait trop loin.

Nous préférons admettre que les Canadiens sont très libres. Mais nous croyons que M. Laurier, comme tous les politiciens, comme tous les pasteurs de peuple, ferait bien d'approfondir davantage le caractère des diverses nations avec lesquelles il peut avoir affaire, notamment le caractère des Français et des Anglais qui le touchent plus immédiatement.

Mais les hommes politiques actuels, incapables d'acquérir des connaissances sérieuses en ces matières, ce qui devrait cependant être une des bases indispensables d'une éducation politique honorable, préfèrent se lancer dans une foule de compromissions parlementaires qu'ils croient être la suprême politique.

Si M. Laurier avait observé davantage la race anglaise, il eût remarqué qu'une des caractéristiques les plus indéniables de cette race, est une soif jamais assouvie de domination sournoise. Il comprendrait que les Anglais d'Europe ne leur laissent de liberté que pour deux raisons : 1o parce qu'ils ne peuvent faire autrement, car ils redoutent la race française, car ils craignent que les Canadiens ne se donnent aux Etats-Unis—2o parce qu'ils n'en abusent pas et que l'esprit canadien se sémitise, s'anglifie progressivement, au grand contentement de l'Angleterre. Que M. Laurier aille voir comme l'on a traité les journalistes nationalistes de l'Hindoustan, qui voulaient dire la vérité, cette chose si dange-reuse pour Albion.

En admettant que le Canadien n'ait pas à redouter l'esprit de domination des Anglais d'Europe, il a à redouter celui de ses compatriotes—puisque les Canadiens ont le triste privilège de cohabiter avec l'Anglais que le monde entier se met à mépriser. M. Laurier nous persuadera difficilement que les Anglais Canadiens diffèrent des Anglais d'Europe. Nous avons vécu chez les uns et chez les autres...

Les Canadiens avaient été jusqu'ici très catholiques, très papistes. Depuis quelques années ils deviennent anti-cléricaux et anti-papistes. Ils s'imaginent qu'ils le font "proprio motu", et ne comprennent pas qu'il s'agit d'un phénomène moral encore fort peu étudié et cependant d'une fréquence insoupçonnée, je veux dire d'une substitution de volonté. Le serpent—le nom de cet animal revient, nécessairement souvent, quand il s'agit des Anglais—du Paradis terrestre substitua sa volonté à celle d'Adam qui mangea la pomme.

Pourquoi le Canadien se met-il à haïr les prêtres ? Pourrait-il le dire ? Il n'en sait rien. Il n'est que l'instrument de l'Anglais pour qui ces prêtres sont les représentants du Papisme abhorré,

de l'  
et so

dra  
son  
tre l

comm  
car l  
glais

mett  
" fair  
d'ent  
qui e  
divid  
notre

I  
semen  
autres  
la rac

L  
veulen  
glais l  
qu'à a  
faite o  
consul  
vent d  
que ce

Le  
riers :  
comme  
ils son  
de tou  
santes

Ma  
interro  
le mett  
culer d  
pas abs  
piteux,

Co  
l'entent

(1) A  
qui l'aime  
circonspec  
ser à la h

de l'Anglais, qui envoie le bénisseur Gladstone embrasser le Pape et soulève toutes les races contre lui.

L'Anglais est dominateur, mais comme il sait qu'il n'obtient rien par la force, étant un être dont le physique et le moral sont chavirés, il l'obtient par la ruse. Il monte le Canadien contre le catholicisme (1).

Il n'a pas besoin d'user de répression vis-à-vis des Canadiens, comme vis-à-vis des Hindous, de moins bonne race cependant, car le Canadien se laisse conduire exactement où le désire l'Anglais.

C'est le propre du Sémite et en général du faible de transmettre sa volonté aux races viriles, aux êtres mâles et de leur "faire faire" ce que sa constitution d'infirme le rend incapable d'entreprendre. Ce phénomène de transmission de la volonté, qui existe dans la vie des nations, existe aussi dans la vie des individus, grâce à d'autres agents. Mais ceci nous écarterait de notre sujet.

De la même façon que les Anglais auront obtenu le refroidissement religieux chez les Canadiens, ils obtiendront toutes les autres choses qu'ils désireront, si désavantageux que ce soit pour la race française d'Amérique.

Les Canadiens se disent libres d'agir et de penser comme ils veulent : oui, tant qu'ils voudront agir et penser comme les Anglais le désirent, tant qu'ils se sémitiseront *progressivement* jusqu'à arriver à la sémitisation *intégrale*, à cette sémitisation parfaite des vrais maçons et des protestants, qui n'ont pas besoin de consulter les Anglais pour savoir ce qu'ils doivent faire, qui trouvent dans leur âme une ligne de conduite toute tracée, la même que celle qui se rencontre dans l'âme de tous les Anglais.

Les Anglais sont plus dangereux que les conquérants guerriers : ils suppriment les races, ils les absorbent, se les assimilent, comme ils l'ont fait pour les Celtes des Îles Britanniques : comme ils sont en train de le faire, aux États-Unis, pour les émigrants de toutes races qui composent cependant des communautés imposantes ; comme ils sont sur le point de le faire au Canada.

Mais ne doutons pas que, d'ici peu, le reptile anglais ne soit interrompu dans son progrès fascinateur par des événements qui le mettront à nu, le feront voir dans toute sa hideur et feront reculer d'horreur l'univers. Les peuples, ceux du moins qui ne sont pas absorbés, se ressaisiront, se réveilleront et le reptile s'enfuira, piteux, se cachant dans son trou.

Comme nous l'avons dit, au début de ce chapitre, la paix, l'entente cordiale est l'arme de prédilection de John Bull.

(1) Au Manitoba, où l'Anglais a la majorité, il y va brutalement, en autocrate qui l'aime pas les libertés. Dans la Province de Québec, il est au contraire tout circonspect, faisant agir les autres pour pouvoir dire au moment donné : "Moi, pousser à la haine de la religion ? Y pensez-vous ? Je passe tout mon temps à l'église".

# La Chine catholique

(Suite et fin)

Les deux plus graves questions qui s'élèvent pour les missions catholiques, dont l'organisation est aujourd'hui parfaitement arrêtée, sont la question financière et la question du protectorat.

Quelques chiffres à propos de la question financière.

Les missions coûtent beaucoup, non seulement parce qu'il importe de payer les dépenses fort modestes que les missionnaires ont besoin de faire pour leur entretien personnel, mais parce qu'il est nécessaire de constituer des établissements où ils reçoivent, avant de partir, une formation spécialement appropriée à leurs travaux et de leur donner les moyens de fonder, en Chine même, des sanctuaires, des écoles, des orphelinats.

Les congrégations religieuses qui ont entrepris des missions et les maisons particulières qui se sont établies dans les divers pays dans le but d'évangéliser le monde infidèle, doivent, en principe, tâcher de vivre et d'accomplir leur œuvre par les ressources qui leur appartiennent en propre, qui leur arrivent soit par leur travail, soit par des donations de tiers, soit par les sacrifices pécuniaires de leurs membres, soit par l'épargne de leurs économies.

Mais elles sont puissamment aidées par des institutions spéciales.

Je ne citerai pas ces associations qui viennent à leur secours par des libéralités particulières, telles que ces œuvres apostoliques qui leur fournissent des vases sacrés, des ornements et de la lingerie, ou cette œuvre de Béthanie qui offre gratuitement l'hospitalité à tous les missionnaires de passage à Marseille.

Mais j'ai en vue ces deux grandes sociétés qui sont l'Œuvre de la *Propagation de la Foi* et l'Œuvre de la *Sainte-Enfance*. Toutes deux sont nées en France, l'une vers 1822, l'autre vers 1843. Elles se sont répandues sur tout l'univers et il n'est pas actuellement de communauté chrétienne, si éloignée et si pauvre soit-elle, qui n'y contribue pour une modeste part.

La *Propagation de la Foi* recueille annuellement en moyenne 6,500,000 francs.

Les recettes de l'année 1896, quoique inférieures au chiffre des années précédentes, s'élèvent encore à 6,534,107 francs.

La Belgique y a participé pour 366,948 francs.

De ces 6,500,000 francs, 3,000,000 ont été affectés aux missions de l'Asie.

Les missions belges de la Chine ont touché (1) 111,500 fr.  
La *Sainte-Enfance* recueille annuellement en moyenne 3,500,000 francs.

Les recettes de l'année 1896-97 s'élèvent à 3,553,414 fr.  
La Belgique y a participé pour 367,577 francs.

De ces 3,500,000 francs, plus de 2,000,000 sont accordés aux œuvres d'Asie.

Les missions belges de la Chine ont obtenu (2) 112,500 fr.

La *Propagande de Rome* qui n'a jamais eu un patrimoine très considérable.—M. Grimaldi chiffrait son revenu total en 1873 à 660,000 francs—a été fortement frappée par la conversion obligatoirement de ses immeubles en rente italienne nominative. Elle a une grande administration, de lourdes charges et ne peut plus consacrer aux missions qu'une somme minime.

Aucun gouvernement ne subsidie directement les missionnaires. Mais la France et l'Allemagne leur accordent quelques menus avantages; la France, par ses contrats avec la Société des Messageries maritimes, leur réserve des prix de faveur, et l'Allemagne a accordé aux prêtres de Steyl des crédits extraordinaires pour l'achat d'instruments scientifiques.

En résumé, toutes les missions vivent des fonds que possèdent et recueillent les établissements qui les envoient, et de la générosité que sollicitent principalement pour elles la *Propagation de la Foi* et l'*Œuvre de la Sainte-Enfance*.

On a bien mérité de cette Œuvre de la Sainte-Enfance; on l'a représentée comme abusant de la crédulité publique. Mais la vérité finit toujours par frayer son chemin. Cette œuvre ne s'adresse pas seulement à la Chine: elle a des visées plus étendues. Dans les pays chrétiens, elle poursuit l'éducation des enfants catholiques en les habituant de bonne heure à la piété et à la charité. Dans les pays infidèles, elle s'efforce de sauver et de racheter les enfants; elle les recueille et les élève par les missionnaires et les religieuses de 5467 orphelinats, écoles, ateliers établis dans les 188 missions qu'elle subventionne. En Chine, elle s'est dépensée en grands efforts, parce que l'infanticide s'y perpétuait, au moins dans certaines provinces, avec plus d'intensité qu'ailleurs. Les familles y sont nombreuses, d'une misérable pauvreté et les parents ne reculent pas toujours devant le crime, n'ayant guère d'estime pour la vie de leurs propres filles dans lesquelles ils ne voient qu'une occasion de soucis et de charges.

(1) Le vicariat apostolique de la Mongolie orientale	28,000
"    "    "    "    centrale	26,500
"    "    "    "    occidentale	26,000
"    "    "    "    du Kansou	24,000
La mission d'Ili	7,000
	<hr/>
	111,500

(2) Mongolie centrale	49,000
"    orientale	36,000
"    occidentale	16,500
Kansou	11,000
	<hr/>
	112,500

sans compensation suffisante. Les autorités officielles combattent par leurs proclamations et par leurs édits ces pratiques inhumaines. Des âmes charitables ont bâti des orphelinats pour les enfants abandonnés. Mais leur philanthropie est insuffisante devant l'étendue du mal. Les missionnaires et les religieuses catholiques sont venus leur prêter l'assistance de leur enseignement et de leurs œuvres. Ils ont institué comme une croisade permanente pour les pauvres petits qu'on allait immoler ou abandonner. Et c'est un spectacle touchant que de retrouver, à la lecture des comptes publiés par les *Annales de la Sainte Enfance*, les oboles généreusement versées dans la caisse générale par les pauvres familles chrétiennes de la Chine elle-même.

Une autre question fort épineuse qui se présente pour les missions catholiques de la Chine et l'extrême-Orient, est la question du protectorat.

Les Portugais, maîtres jadis du commerce et de la navigation dans ces parages lointains, avaient obtenu des papes par diverses bulles des privilèges considérables. Seuls ils avaient le droit de prêcher l'évangile aux Indes Orientales ; les missionnaires d'autres nationalités devaient, avant de commencer leur apostolat, venir à Lisbonne faire acte d'obédience. Le gouvernement participait à la nomination des évêques. Il était naturel que dans ces circonstances le Portugal se sentit obligé à un protectorat religieux ; il ne pouvait, ni moralement ni juridiquement, abandonner ses nationaux ou ceux qui lui avaient rendu hommage ; il avait le devoir de les soutenir dans leurs difficultés et de les défendre.

Cette situation se modifia nécessairement avec les événements qui portèrent atteinte à la grandeur du rôle joué par le Portugal et à son importance commerciale et maritime. La France, représentée en Chine par d'éminents Jésuites, essaya de prendre une position indépendante, sinon égale. Mais le changement dans les dispositions du gouvernement chinois vis-à-vis des missionnaires chrétiens, la fermeture de la Chine au christianisme enlevèrent bientôt toute importance pratique à cette lutte diplomatique d'autorité.

La question ne se représenta qu'après 1844, lorsque la Chine fut rouverte en droit et en fait aux missionnaires chrétiens. Et plus la liberté de la propagande s'élargit, plus aussi elle offrit d'intérêt.

Il ne s'agissait plus, comme jadis, d'un droit dans les nominations ecclésiastiques ou d'un monopole d'évangélisation réservé à une nationalité. Le protectorat apparaissait sous un tout autre aspect. Le problème était de savoir quel était le gouvernement ou le bras séculier qui prendrait sous son égide les missionnaires et leurs chrétientés, qui revendiquerait l'exercice de leurs droits et les soutiendrait de ses agents diplomatiques et consulaires, et même, au besoin, du sang de ses soldats.

Au début, la solution parut simple et naturelle. Trois grandes nations se préoccupaient alors de l'Extrême-Orient et paraissaient seules pouvoir y exercer une influence sérieuse, la France, l'Angleterre et la Russie. Les deux premières disposaient d'une forte marine pour appuyer leurs revendications ; elles avaient un

commerce actif. La troisième était limitrophe de la Chine sur une longue étendue, et depuis longtemps entretenait avec elle d'amicales relations. Mais les autorités catholiques ne pouvaient hésiter sur le parti à prendre. La Russie était vouée au schisme, elle ne se montrait même chez elle qu'à demi favorable à la liberté des catholiques. L'Angleterre devait être, le jour où elle sortirait du domaine commercial, la tutrice naturelle des missions protestantes. Il ne restait qu'une puissance à laquelle on pût utilement s'adresser, c'était la France. Et il convenait encore d'aller à elle parce que, dès 1844, sur les inspirations de M. Guizot, sa diplomatie avait parlé en Chine en faveur du catholicisme et avait obtenu de réels avantages. La politique de la France avait, d'ailleurs, des traditions qui en imposaient : elle avait soutenu autrefois l'Eglise catholique avec une remarquable générosité et elle avait, développant le système des capitulations, pris à sa charge le protectorat des religieux chrétiens dans tout le Levant, dans les états mahométans.

C'est ainsi que, sans qu'il y eût à ce sujet d'accord formel entre le Saint-Siège et la France, celle-ci soigna pour le protectorat des missions catholiques en Chine. Elle le fit avec d'autant plus de facilité, que la plupart des missionnaires étaient de nationalité française. Aux esprits forts qui la raillaient sur son attitude, elle répondait que favoriser le développement des missions, c'était travailler au maintien de son prestige dans les mers lointaines et au progrès de la civilisation.

Mais voici que des événements récents ont de nouveau changé la situation. D'autres nations sont entrées en lice dans l'extrême-Orient : les Etats-Unis, l'Allemagne, le Japon. L'Angleterre et la Russie ont pris une position prédominante. La France s'est laissée un peu trop devancer dans le mouvement commercial. Puis elle a paru diriger sa politique dans une voie hostile aux idées religieuses. Cependant l'Allemagne insistait pour lui enlever son privilège de puissance protectrice et pour obtenir le droit de protéger elle-même ses nationaux, les missionnaires catholiques au même titre que les missionnaires protestants et que les négociants. L'Italie se joignit à l'Allemagne.

A ce moment la Chine opéra une diversion. Le vice-roi Li-hung-tchang ouvrit avec Rome, par l'intermédiaire d'un envoyé spécial, M. Dunn, des négociations aux fins de régler une difficulté particulière qui s'était élevée avec les Lazaristes relativement au sanctuaire du Pe-t'ang, et en même temps dans le but d'établir des rapports diplomatiques directs entre le Saint-Siège et la Cour de Péking. Ce deuxième objet était capital. Il tendait à dépouiller la France de son droit exclusif de protectorat, sans en laisser tomber les débris aux mains des diverses nations européennes. Tout se réglerait entre Péking et Rome.

La proposition était tentante. Elle permettait au Saint-Siège d'intervenir personnellement et dans une entière indépendance des prétentions parfois exorbitantes soulevées par les cours européennes ; elle plaçait les missionnaires envoyés en Chine hors du cadre des compétitions politiques et elle écartait de leur tête cette grosse objection, si fréquemment mise en avant, de n'être que les avant-coureurs de légions intéressées.

Mais elle présentait un grave péril, et peut-être n'avait-elle été offerte, disaient les diplomates malintentionnés vis-à-vis de la Chine, qu'à raison même de ce péril qui la transformait en un vrai guet-apens. Le Saint-Siège est une puissance purement spirituelle ; même aux jours du gouvernement temporel, il ne pouvait être envisagé comme une force militaire. En cas de dissentiment entre la Chine et le Saint-Siège, comment celui-ci parviendrait-il à défendre ses droits ? La question était capitale, surtout parce que l'expérience faisait craindre que, n'étant pas intimidé par la vue d'un cuirassé ou d'une escadre, le Chinois n'hésiterait guère à donner toujours raison à ses nationaux fidèles aux cultes anciens et toujours tort aux missionnaires et à leur clientèle ?

Au lieu de se reposer sur la France intervenant auprès de la Chine, soit de sa propre initiative soit sur les instances du Saint-Siège, essayer d'intervenir régulièrement et directement par une nonciature à la Cour de Péking n'eût été pratique que si, dans les cas où les observations de ce nonce eussent été rejetées malgré leur évidente justice, le Saint-Siège aurait pu compter pour les appuyer sur une entente européenne, établie en vue de la protection de la vie humaine et de la liberté religieuse.

Mais il ne fallait espérer ni la réalisation ni la durée d'un pareil concert entre les nations. Dès lors, la prudence commandait de ne pas entrer dans les vues de Li-hung-tchang. Elle conseillait même de ne toucher en rien au *statu quo*. La France, quoique traversant une grande crise sociale, avait toujours fidèlement rempli les devoirs du protectorat qu'elle avait assumé ; elle demandait la conservation d'une charge qu'elle considérait comme un droit ; la lui enlever, c'était peut-être pousser à des extrêmes qui auraient eu leur contre-coup dans le Levant.

Léon XIII repoussa la demande de la Chine.

Mais celle-ci accorda à l'Allemagne et à l'Italie les droits que ces deux puissances réclamaient : elle leur accorda, pour les missionnaires de leur nationalité, des passeports identiques à ceux que délivre l'ambassade française.

Il est probable que les dernières concessions faites aux diverses puissances accentueront insensiblement le morcellement du protectorat de la France. Elles mettent des provinces entières sous leur influence, en se sens qu'elles leur accordent des privilèges industriels et leur permettent de veiller avec un soin jaloux à l'exclusion de toute autre autorité étrangère. Il ne faudra pas de grands efforts de logique, pour déduire des nouveaux principes adoptés la nécessité de repousser toute intervention quelconque de la France.

De telle sorte qu'en deux étapes on en arrivera à supprimer l'ancien protectorat lui-même. Dans la première qui est déjà partiellement accomplie, l'Allemagne et l'Italie ont pris soin de leurs nationaux, là où ils se trouvaient sur le territoire chinois. Dans la seconde qui s'annonce, chaque grande puissance, ayant reçu des droits spéciaux sur un quartier du territoire, va vouloir l'un un peu plus tôt, l'autre un peu plus tard, exercer dans les limites de ce quartier le protectorat religieux sur tous les missionnaires.



aussi bien sur ceux de sa nationalité que sur ceux d'une nationalité étrangère.

La France qui a protesté contre la première diminution de ses droits, essaiera sans nul doute de défendre vigoureusement sa situation contre la seconde, et de conserver tout au moins la protection de ses nationaux et des missionnaires dont les nations n'ont pas d'influence reconnue sur le territoire chinois. Elle voudra par là conserver dans tout l'Empire du milieu une considération particulière, un moyen général de pénétration et de surveillance. Mais les évolutions de la politique qui viennent de se caractériser par des changements brusques et des empiètements nombreux, ne permettent guère de croire qu'elle puisse, de longues années encore, maintenir intact son protectorat et jouir du prestige qu'il lui apportait en compensation des nombreuses difficultés qu'il lui causait annuellement.

\* \* \*

Quoi qu'il en soit, il est permis d'espérer que les missions chrétiennes en Chine trouveront pendant le *XXe* siècle un appui efficace, une sauvegarde réelle dans les grandes nations qui se partagent l'empire de l'Occident. Les hommes dirigeants paraissent plutôt chercher aujourd'hui, en Europe, la paix religieuse que la guerre ; ils sont mieux disposés qu'il y a quelques années, à l'égard des œuvres de dévouement et de propagande que le christianisme a fait naître ; ils ne méconnaissent plus l'importance que présente la diffusion de la religion chrétienne pour le progrès de la civilisation.

D'autre part, le zèle de ceux qui ont foi dans le succès des missions si elles sont bien secondées et organisées, loin de se ralentir, ne cesse de croître : il éclate manifeste dans l'augmentation des ressources que fournit annuellement la générosité et dans le développement des établissements de formation des missionnaires. A l'extension du mouvement commercial et industriel qui va se produire bientôt, il est de l'honneur de notre temps que corresponde un élan plus ardent et plus actif de propagande religieuse. Il faut faire appel à toutes les bourses et multiplier les fonds ; les œuvres ne se créent pas au loin sans de lourdes dépenses. Il est nécessaire aussi, particulièrement pour les provinces de la Chine propre, de soigner le recrutement des jeunes gens qui partent et de les tremper tout à la fois dans la vertu et dans l'étude. Ce que saint François-Xavier écrivait à saint Ignace le 29 janvier 1552, est encore vrai aujourd'hui et vrai de la Chine comme du Japon. L'Extrême-Orient a besoin "de sujets d'une grande valeur, et éminents en vertu comme en science pour "paraître dans les Académies de cet empire. Les lettres et la "science sont indispensables."

Certes, les difficultés à vaincre sont considérables. Il y a le mépris pour les étrangers et cette croyance enracinée dans la supériorité de la race qui arrête même la curiosité. Il y a les superstitions populaires qui sont liées à la vie de famille et dont il n'est possible souvent de se dégager qu'en bravant l'opinion

publique et en renonçant aux emplois officiels. Il y a l'indifférentisme et le scepticisme des lettrés qu'exprimait déjà Confucius quand il disait : " Pourquoi songer à l'autre vie, alors qu'il est déjà si difficile de connaître la vie présente ? " Il y a l'opposition dissimulée du gouvernement qui craint de voir l'opinion publique du pays lui reprocher ses concessions et qui a déjà cherché, en 1871 et en 1891, à retirer ce qui était accordé et à vinculer la liberté des missions par toute une série de mesures prétendument réglementaires.

Aujourd'hui, par suite des empiètements des puissances, les dangers populaires se sont considérablement accrus. Les passions contre les étrangers s'allument, dans les endroits les plus paisibles, au feu de la moindre imprudence ou de la plus légère excitation ; la population s'ameute et des vauriens s'associent pour agir la nuit comme des brigands. Dans ces derniers mois, de douloureuses pages ont été ajoutées au martyrologe des missionnaires. Coup sur coup on a appris le massacre dans le Shan-Tung, la nuit du 1er novembre 1897, de deux jeunes Allemands de la mission de Steyl, le pillage à Chung-King dans le Szechuan d'une mission médicale américaine et le meurtre de ses aides, l'assassinat du P. Berthelot dans le Kuangsi. De telles explosions de fanatisme et de cruauté ne sont souvent qu'à demi réprimées ; elles provoquent de la part des puissances des réclamations commerciales et politiques qui ajoutent à l'irritation. Hélas ! elles ne sont pas les dernières que l'on ait à redouter. Le terrain est vraiment brûlant et l'opinion chinoise est plus fiévreuse que jamais.

Mais ces obstacles, si redoutables qu'ils soient, ne sont pas invincibles.

Ce n'est pas que la conversion des masses chinoises soit à prédire dans un bref délai. Le succès des missions chrétiennes n'est pas une affaire d'années, ni même de générations, c'est une œuvre de plus longue haleine encore et qui pourrait exiger des siècles. La christianisation de l'Europe est réputée avoir été des plus promptes et cependant, quoiqu'elle ne s'adressât pas à autant de millions d'hommes qu'il en existe en Chine, elle a demandé elle aussi des siècles d'efforts, de dévouements et de martyres.

A ceux qui ont la conviction de la vérité chrétienne à persévérer dans le labeur, à bien approprier leurs moyens de propagande et à montrer une ténacité et une patience à toute épreuve.

" On peut croire, écrivait excellemment M. Duchesne, que la religion de Jésus-Christ est destinée à devenir la religion universelle de l'humanité. Sa diffusion a marché du même pas que les conquêtes de la civilisation européenne ; le triomphe final de celle-ci ne fait de doute pour personne. Le jour viendra où l'Afrique intérieure, l'Inde et la Chine verront succéder nos usages, nos systèmes politiques, notre organisation sociale aux formes actuelles de leur vie privée et de leur vie publique ; ce sera l'heure, non des premiers efforts chrétiens (ceux-ci datent déjà de loin), mais du grand succès chrétien. On ne peut se dissimuler que ce succès sera d'abord mélangé ; avec la religion chrétienne, la civilisation européenne transportera partout la libre-pensée, les préoc-

cupations exclusivement matérielles, la soif des jouissances faciles. Un temps viendra cependant où tout ce qui dans l'humanité tend vers le vrai et le bien, vers Dieu, sera un ami à Jésus-Christ. L'Eglise atteindra alors son maximum de catholicité (1)."

J. VAN DEN HEUVEL.

---

## Le mouvement catholique

---

### AU CANADA

Les funérailles de Sa Grandeur Mgr. Walsh ont été très imposantes. Le vénéré prélat est vivement regretté de tous ceux qui l'ont connu. Il est mort au moment où il allait, paraît-il, être nommé cardinal par le St Père, en remplacement du cardinal Taschereau. Dieu l'a appelé à une récompense plus haute encore et dont rien ne menacera plus la sereine possession.

La cérémonie de la remise du pallium à Sa Grandeur Mgr. Bruchési, archevêque de Montréal, a eu lieu aujourd'hui avec beaucoup de pompe et de solennité. Tous les évêques de la province de Québec et beaucoup de ceux des autres provinces canadiennes et même de l'étranger y assistaient ou s'y étaient fait représenter, et un nombreux clergé—plus de 500 prêtres et religieux de tout ordre—était venu rendre ses hommages au distingué prélat, à l'occasion de cette fête inoubliable.

La remise du pallium a été faite par Sa Grandeur Mgr. Duhamel, archevêque d'Ottawa. Une maîtresse allocution a été prononcée, après l'évangile, par M. l'abbé Lecocq, directeur du Grand Séminaire de Montréal. La vaste église de Notre-Dame de Montréal regorgeait de fidèles qui, dans une attitude recueillie, ont suivi les diverses phases de cette symbolique cérémonie, l'une des plus touchantes et des plus expressives que l'Eglise offre à la méditation de ses enfants.

Il est à présumer qu'on aura profité de la réunion, à Montréal, d'un grand nombre d'évêques canadiens pour traiter en

---

(1) L. DUCHESSE. *Les origines chrétiennes*, Paris.

famille des questions d'actualité dans notre monde religieux et prendre, s'il y avait lieu, des décisions importantes.

Le chapitre général des Pères de Ste. Croix a eu lieu vendredi dernier à St. Laurent, près Montréal. Voici les noms des membres du chapitre : S. G. Mgr Hurth, évêque de Dacca, Bengale ; T. R. P. G. Français, sup. général ; le R. P. Coudon, 1er assistant, curé à la Nouvelle-Orléans ; le R. P. Lamarie, assistant et provincial de France ; le R. P. Dion, provincial du Canada ; le R. P. Zahm, provincial des Etats-Unis ; le R. P. Labbé, supérieur du pensionnat du Vésinet, près Paris ; le R. P. L'Etourneau, supérieur de la maison professe ; le R. P. Morrissey, président de l'Université de Notre-Dame, Ind., E. U. ; le R. P. O'Keefe, supérieur du collège de Watertown, E. U. ; le R. P. Guy, maître des novices ; le R. P. MacGarry, supérieur du collège Saint-Laurent ; Fr. Ernest, assistant, préfet du collège de Neuilly, Paris ; le Fr. Marcellus, assist. France ; le Fr. Léontien, sup. de l'orphelinat de La Faye, Saint-Frieux ; le Fr. Alexis, de N. D., Ind. ; le Fr. Marcellinus, sup. au collège de Chicago ; le Fr. Engelbert, prof. à l'Université N. D., Ind. ; le Fr. Emmanuel, prof. U. N. D., Ind. ; ainsi que les Frs. Boniface et Auguste ; le Fr. Aldéric, procureur et secrétaire de la province Sainte-Croix ; le Fr. Evariste, sup. du scolasticat des Frères ; le Fr. Noël, prof. et assist. sup. du scolasticat.

Nous ne savons rien des délibérations qui ont eu lieu au sein de ce grand conseil de l'ordre, non plus que des résolutions qui y ont été arrêtées.

La *Northwest Review* constate un accroissement sensible de la population catholique à Winnipeg, grâce à un mouvement de migration qui se dirige de ce côté. Les églises sont remplies et on aura bientôt de la difficulté à trouver place pour tous. La revue engage les institutions de bienfaisance catholique de cette ville à redoubler d'activité pour enrôler dans leurs rangs les nouveaux venus, avant que les sociétés neutres ne les égarent dans les leurs.

## AUX ETATS-UNIS

Les catholiques américains ont aussi leurs grands pèlerinages. L'un des plus considérables est celui qui se porte tous les ans à Ste. Anne, près de Kankakee, Illinois. Cette année, le pèle-

rinage se composait de 5,000 personnes; 3,000 venus des paroisses de Notre-Dame, à Chicago, de Pullman et de Brighton Park, et 2,000 catholiques de langue française de Kankakee, St. George, Bourbonnais et autres paroisses françaises de l'Illinois. On sait que la dévotion à la sainte mère de la Vierge est l'une de celles auxquelles les Canadiens-français sont le plus attachés. Ils ont évidemment propagé cette dévotion autour d'eux dans l'Illinois, et il faut croire qu'on s'en trouve bien puisque, d'année en année, les pèlerinages au sanctuaire de la grande sainte deviennent plus populaires et donnent occasion à la grande thaumaturge de multiplier ses bontés à l'égard des personnes fidèles à son culte, et plus particulièrement des malades, des infirmes, des affligés de toute sorte qui, dans leurs malheurs, invoquent sa puissante intercession et se confient en sa miséricordieuse bonté.

---

Il y aura, les 8, 9 et 10 août courant, à l'École catholique estivale, près de Plattsburg, N. Y., une conférence sur les moyens de bienfaisance catholique. Des notabilités catholiques y prendront part. Sa Grandeur Mgr. Corrigan, invité à y participer, a adressé aux organisateurs une lettre d'approbation.

---

Les travaux de construction du couvent de Franciscains en voie d'érection près de Brookland, à quelque distance de l'Université catholique, avancent rapidement. L'édifice aura 300 pieds de long sur 150 de large et formera un carré avec cour intérieure.

---

Traduit du *Western Watchman* :

"Mgr. Hennessy, évêque de Wichita, a publié un état du revenu total des diocèses de Wichita et de Concordia pour les années 1896 et 1897. Si nous le publions, nous n'entendrions pas un mot contre les évêques, d'ici à dix ans, dans cette région. Heureusement les pommes de terre sont toujours à bon marché dans le Kansas."

C'est tristement significatif.

---

Le R. P. Bougis a visité récemment Skagway, dans l'Alaska, et y a célébré la messe le dimanche 3 juillet dernier. Déjà le printemps dernier, un prêtre catholique y avait célébré l'office divin. Il est probable que le R. P. Bougis s'intéressera à ce qu'il y ait un prêtre résidant dans cette ville.

---

## AUTRES PAYS

ITALIE.—Nous avons raconté dans le temps la photographie du Saint Suaire conservé à Turin, photographie opérée par un pieux artiste. On lira avec intérêt à ce sujet une lettre de Mgr. Albert Battandier, le prélat romain bien connu, lequel fait *de visu* la description de la fameuse épreuve photographique, en discute la valeur et note à ce propos un point intéressant relatif aux révélations de Catherine Emmerich.

La lettre de Mgr. Battandier porte la date du 16 juillet et a été expédiée de Rome au journal la *Croix*, de Paris :

Je viens d'avoir la bonne fortune de pouvoir observer à mon aise les nouvelles photographies du Saint Suaire de Turin.

La Commission avait fait tirer de son cliché un positif, pendant ainsi tout le bénéfice de la reproduction qui avait fait tant de bruit. L'image sur le Saint-Suaire étant un négatif, le cliché devenait positif, et c'est ce renversement de lumière et d'ombre, les distribuant comme nos yeux sont habitués à les voir, qui avait permis de donner une vue normale du dessin, et de nous faire voir ce que nous aurions à peine soupçonné.

Pour revenir à cela, il suffisait de tirer un nouveau négatif de la photographie turinoise. Cela a été fait par un habile photographe, et mettant en regard les deux épreuves, l'une, le positif de Turin, l'autre, le négatif tiré de ce positif, on voit immédiatement la différence qu'elles présentent et combien la seconde l'emporte en clarté sur la première.

On voit distinctement sur le négatif la figure de Notre-Seigneur plutôt allongée, ayant une apparence hiératique, et dont les traits sont assez clairs pour qu'un peintre puisse en tirer un portrait. On aperçoit sur la poitrine les marques très accusées des coups qui ont fait comme autant de déchirures sur la peau. Les mains sont croisées à hauteur du bassin et on distingue nettement au poignet la place des clous. Les mains sont longues, effilées, aristocratiques. On voit encore des traces de coups sur les jambes, mais les pieds se perdent un peu dans les replis du Suaire.

La partie postérieure du corps, ou la seconde image, est moins claire que la précédente. Cependant on y voit clairement les blessures produites à la tête par la couronne d'épines, et les épaules sont zébrées de traces sombres qui sont les marques de la cruelle flagellation subie par le Sauveur du monde. Ces taches couvrent tout le dos et descendent même plus bas. Le reste est plus effacé.

La photographie de Turin n'est pas une révélation, mais elle est du moins le meilleur et le plus exact des dessins que nous possédons de la figure et de la personne du Sauveur. L'impression que fait cette photographie est profonde, et on sent qu'à travers les incertitudes des ombres, on se trouve en présence de celui que l'on appelait, à bon droit, le plus beau des enfants des hommes.

Resterait maintenant la question, bien autrement difficile à décider, de savoir si cette impression de la personne du Sauveur sur le Saint-Suaire est miraculeuse, comme l'indique la tradition, ou si elle a été faite, dans un âge reculé, par des chrétiens pieux pour mieux indiquer l'usage auquel avait servi cette sainte relique. Dans le premier cas, le document aurait une importance unique ; dans le second, il pourrait en avoir, cela dépendant de l'époque à laquelle aurait été peinte la figure et des éléments que l'artiste aurait eu à sa disposition.

Enfin, comme dernier détail, il est impossible de faire coïncider ce que dit Catherine Emmerich des Suares de Notre-Seigneur avec la pièce de lin conservée à Turin. Bien plus, quand elle décrit le miracle qui fit apparaître sur le Suaire extérieur la figure de l'Homme-Dieu, elle le décrit dans des circonstances telles que celles-ci ne peuvent aucunement s'appliquer ni au Saint-Suaire de Turin, ni à aucun Suaire connu.

—Don Albertario, l'illustre rédacteur de l'*Osservatore cattolico*, est actuellement au pénitencier de Finalboro où il devra passer les trois années de détention auxquelles il a été récemment condamné par le tribunal militaire, à moins que ce jugement ne soit renversé par la Cour de Cassation.

On lui a refusé la permission de célébrer la messe et il ne peut qu'assister chaque jour à celle du chapelain du pénitencier qui lui fait faire la communion quotidienne. Le grand écrivain vit côte à côte avec les anarchistes et est soumis à leur régime de vie. Il ne peut lire un seul journal et n'a permission d'écrire qu'à sa famille et encore ces lettres ne doivent-elles parler que de choses de sentiment.

Le Souverain Pontife qui, au mois de mars dernier, avait déjà adressé à Don Albertario un bref des plus élogieux, a récemment prononcé devant plusieurs personnes les paroles suivantes qui valent mieux et plus que tous les jugements de toutes les cours italiennes : " Don Albertario est le défenseur de la vérité, de la justice, des droits de l'Eglise et du Pape. De cœur, je lui envoie une bénédiction, afin qu'elle lui soit un reconfort durant ses longues heures de captivité."

—Le Souverain Pontife vient de publier un important *motu proprio* relatif aux incidents soulevés par la construction de l'église Saint-Joachim, incidents dont nous avons déjà parlé à maintes reprises. Il y indique les mesures qu'il compte prendre pour assurer l'avenir de cette fondation.

Nous publions ce document aux premières pages de la présente livraison du *Mouvement Catholique*.

—On attache beaucoup d'importance à la visite au Vatican du général Campos Salles, président élu de la République des

Etats-Unis du Brésil. La *Croix*, de Paris, nous dit que le nouveau président est un homme énergique et un bon chrétien.

—La santé du Pape est bonne, en dépit des nouvelles fantaisistes de certains journaux. Il continue de vaquer à toutes ses occupations et a même trouvé le temps dernièrement de faire une pièce de vers.

FRANCE.—Deux hommes, illustres tous les deux, ont actuellement l'honneur de recevoir les plus violentes et les plus grossières injures de la presse radicale et socialiste. Ce sont le P. Didon, directeur de l'école Albert-le-Grand, et le général Jamont, commandant-en-chef de l'armée française. Ce qu'ils ont fait ? Une chose horrible.

Le Père Didon a prononcé, à la séance de fin d'année de l'école dont il est le directeur, un admirable discours sur *l'esprit militaire dans une nation* et le général Jamont, —horrible dictu,— a écouté sans protester cette vibrante apothéose de l'armée nationale dont il est le chef respecté.

La quantité de sottises que la presse révolutionnaire a jetées à la figure de ces deux hommes est quelque chose d'incroyable. Elle avait de bonnes raisons pour cela, le P. Didon ayant au cours de son discours, développé cette pensée que la Vérité et la Justice ont le droit de se servir de la force afin d'enchaîner l'injustice et d'empêcher le désordre, —chose qui ne saurait évidemment plaire aux révolutionnaires. Puis, ne fallait-il pas encore une fois attaquer l'état-major et dénoncer l'alliance du sabre et du goupillon ?

Parmi toutes ces sottises il en est une plus sotte encore que toutes les autres et que nous allons relever parce qu'elle émane d'un homme d'esprit et qu'elle va nous fournir l'occasion de présenter à nos lecteurs un chef d'œuvre littéraire. C'est M. Henry Maret, du *Radical*, atteint depuis un an ou deux d'anticléricalisme aigü, qui gémit sur l'avenir que la réaction prépare à son pays. " Nul n'ignore, s'écrie-t-il, où les *pronunciamientos* ont mené l'Espagne. La France prend le même chemin. Est-ce donc que ce peuple veut périr ? Car, il est inutile de se le dissimuler, l'alliance du moine et du soldat, c'est la fin d'une nation."

" L'alliance du moine et du soldat, c'est la fin d'une nation." Voilà quelle formidable absurdité la passion antireligieuse peut faire proférer à un homme qui a sans doute la prétention de connaître l'histoire de son pays. On ne réfute pas de pareilles assertions, mais comme il ne faut jamais laisser passer une occasion de mettre en lumière la magnifique carrière de l'institution monastique et les services qu'elle a rendus à la France (et à tous les



pays), nous reproduirons dans notre prochaine livraison le superbe article que Louis Veuillot écrivait, le 11 janvier 1855, sous le titre *Prêtre et soldat*.

Et l'on pourra, en variant un peu le proverbe, dire avec raison : *A quelque chose sottise est bonne*, puisque la bourde de M. Maret nous aura donné l'occasion de rééditer un hymne immortel chanté par l'un des maîtres de la plume à la gloire du moine et du soldat, ces deux superbes incarnations de l'héroïsme et du dévouement.

—Le mot d'ordre maçonnique était d'essayer de faire à l'anti-clérical forcené que fut Michelet une apothéose sans égale. Il a été, consciemment ou non, suivi un peu partout, mais il paraît que certaines manifestations n'ont pas été très réussies. Celle de l'Hôtel de Ville de Paris, notamment, aurait été lamentablement ratée, si nous en croyons le *Gil Blas*, journal libre penseur s'il en fut jamais.

La mascarade foraine à laquelle il nous fut donné d'assister hier, disait-il au lendemain de la fête, a manqué de prestige et même de décence. Nous croyons être ici l'interprète de tous ceux qui admirent et vénèrent la mémoire de Michelet, en exprimant le regret que son nom et son souvenir aient été accaparés par les entrepreneurs de réjouissances municipales, et mêlés à une exhibition de gymnastes et de titis en maillots mal lavés. Les grands morts devraient être protégés par la pudeur nationale contre de semblables aventures.

Décidément, il se trouve plus de grandeur dans le spectacle des multitudes qui chaque année vont à Lourdes implorer la bénie Madone !

—M. le marquis Anatole de Ségur signale dans l'*Univers-Monde* un fait des plus tristes : le nombre toujours grandissant des enfants non-baptisés à Paris. M. Arthur Loth nous a jadis donné à ce sujet des chiffres réellement effrayants.

Si cela continue la grande ville retournera à la barbarie. Il est telle de ses paroisses qui aurait besoin presque autant que certains villages d'Afrique, d'être évangélisée à nouveau.

—Le congrès des œuvres sacerdotales qui devait se tenir à Paris, au mois d'août, est ajourné.

—De la dernière livraison du *Bulletin du Vœu national* il résulte que jamais les offrandes à la basilique de Montmartre n'ont atteint un chiffre semblable à celui du mois de juin dernier. Il en a été de même du nombre des adorateurs nocturnes, qui a dépassé celui de tous les mois précédents.

Dieu sauve la France par son Sacré Cœur !

—On annonce la mort du R. P. Desurmont, supérieur provincial des Rédemptoristes en France.

Ce fut un religieux éminent

---

IRLANDE.—Un incident caractéristique dont nous lisons le récit dans un journal de langue anglaise, fait bien voir quel est l'esprit qui anime réellement le clergé irlandais à l'égard des instituteurs de ce pays.

Il s'agit d'une assemblée tenue à Galway dans le but d'appuyer les légitimes revendications des instituteurs nationaux. Or cette assemblée fut présidée par qui ? Par l'évêque de Galway lui-même, Mgr. MacCormack.

Voilà qui prouve très clairement le mal fondé des assertions des anticléricaux qui ont entrepris de soulever les instituteurs contre le clergé.

---

SUISSE.—On a fondé l'an dernier en Suisse une œuvre dont le besoin se faisait depuis longtemps sentir : c'est " l'Œuvre catholique internationale pour la protection de la jeune fille " qui se propose, suivant les termes de ses statuts, " de protéger et de placer les jeunes filles, ainsi que de les suivre et de les guider, soit dans leur pays, soit à l'étranger."

Les fondateurs de cette œuvre ont l'intention de relier entre elles les diverses fondations locales existantes, d'en créer de nouvelles, de lutter contre les exploiters du travail féminin, de travailler enfin de toute façon au bien-être moral et matériel des jeunes filles catholiques.

Les zéloteurs de l'œuvre se réuniront tous les trois ans en un congrès international afin de constater le chemin parcouru et d'étudier les réformes à opérer.

L'on apprendra avec plaisir que l'œuvre a déjà fait de sensibles progrès.

Ajoutons que ceux qui désireraient des renseignements plus complets sur ce sujet peuvent se les procurer en s'adressant à Mme. la baronne de Montenach, secrétaire du Comité international d'action de l'œuvre, à Fribourg, Suisse, ou à Mme. la Secrétaire du Comité national français, à Paris, 41 rue Jacob.

---

ALLEMAGNE.—Le 45e congrès général des catholiques allemands sera tenu à Crefeld du 21 au 25 août courant. Il y a maintenant cinquante ans que fut tenue à Mayence (3-6 octobre 1848) la première de ces grandes assemblées.

—M. l'abbé Adalbert Endert, curé-archiprêtre de la cathédrale de Fulda, vient d'être élu évêque de cette ville en remplacement de Mgr. Komp, nommé archevêque de Fribourg-en-Brisgau et décédé en allant prendre possession de son siège archiépiscopal.

—A aussi été remplie récemment la vacance du siège épiscopal de Rottenburg (Wurtemberg). Ce diocèse comprend tout le royaume de Wurtemberg. Le nouveau titulaire est M. l'abbé von Linsenmann, ancien recteur de l'université de Tubingue, rédacteur de la *Revue théologique* de Tubingue, député à la diète du Wurtemberg, etc. Il est le cinquième évêque de Rottenburg, ayant succédé à Mgr. von Reiser, successeur lui-même de NN. SS. von Hefele, von Lipp et von Keller.

Le diocèse fut érigé en 1827.

BULGARIE.—A la fin de juillet dernier, le prince Ferdinand de Bulgarie était à St Pétersbourg avec sa femme et son fils, en visite politique. C'est un voyage dont nous n'aurions pas à nous occuper si, dans un discours public, le souverain de la Bulgarie n'avait cru devoir faire allusion à un événement qui, il y a quelques années, créa dans le monde catholique une douloureuse sensation et le couvrit lui-même d'une honte éternelle.

Ferdinand I de Bulgarie, en dépit de ses titres princiers, est un misérable. Cr voyant un jour avoir à choisir entre son trône et l'âme de son fils, il a lâchement trahi ses serments et sacrifié au Minotaure du schisme cet enfant de deux ans qui ne pouvait se défendre. Il l'a fait baptiser dans l'église orthodoxe.

Or, c'est cet acte honteux qu'il rappelait dans son toast au Tsar.

Aux liens qui unissaient déjà, disait-il, d'une manière si étroite la Bulgarie à la grande nation sœur : la race, la religion, la reconnaissance éternelle pour les augustes et inoubliables auteurs de l'affranchissement de notre patrie, Votre Majesté a ajouté un gage de plus de sa haute bienveillance en acceptant d'être le parrain de mon fils et héritier du trône, le prince de Tirnovo, lors de son entrée dans le giron de la sainte église orthodoxe.

Ce rappel public d'un acte dont le souvenir seul devrait le couvrir de confusion est bien digne du triste individu qui osait demander au Souverain Pontife de lui accorder la permission de troquer contre une couronne l'âme d'un enfant.

Quelle bassesse d'âme recouvrent parfois les brillants costumes royaux !

AUSTRALIE.—Il est sérieusement question d'organiser un congrès catholique australien sur le modèle des grands congrès catholiques tenus en ces dernières années à Fribourg, à Paris et dans les principales villes d'Europe.

On dit que ce congrès se tiendra à Sidney vers la Pâques de l'année 1900.

---

ASIE MINEURE.—M. Clément Khavidjian, prêtre arménien catholique, écrit d'Angora, le 30 avril 1898 :

“ La vie du prêtre dans ces pays musulmans devient de plus en plus difficile. Les églises privées de tout revenu ne peuvent subvenir aux besoins du clergé. Les populations s'étant sensiblement appauvries par suite des événements regrettables que l'on sait, sont impuissantes à faire quelque chose en notre faveur. Contraints de vivre seulement des honoraires de messes, nous perdons notre prestige en face des schismatiques. Le nombre des messes que l'on nous envoie est relativement fort restreint et la plupart des prêtres restent dans la misère.”

---

MADAGASCAR.—La dernière livraison des *Missions catholiques* nous apporte une lettre du R. P. Thomas, de la compagnie de Jésus, dans laquelle celui-ci raconte la magnifique procession de la Fête-Dieu qui a eu lieu à Tananarive et à laquelle 12,000 personnes ont pris part. C'est une page réconfortante.

Des progrès du catholicisme à Madagascar sont d'ailleurs très sensibles et Rome a dû créer récemment dans l'île un troisième vicariat apostolique dont le titulaire sera le R. P. Corbet, de la Congrégation du Saint-Esprit.

---

PÉROU.—Le congrès extraordinaire du Pérou vient de désigner comme successeur de Mgr. Bandini à l'archevêché de Lima, l'évêque de Marcopolis, Mgr. Tovar.

Ce choix devra être soumis à l'approbation du Saint-Siège.

---

P. S.—Le télégraphe nous annonce que le Souverain Pontife vient de publier une encyclique dans laquelle il traite de la situation actuelle en Italie.

Nous publierons le texte de ce document dès qu'il nous sera parvenu.

8 août 1898.